L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 18 MARS.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

TROISIÈME PARTIE.

NANTES EN 1793.

I

LA GUERRE DANS L'OUEST.

Au confluent de l'Isac et de la Vilaine, à quelques lieues au Sud de Redon, et à peu de distance de la mer, s'étend, ou pour mieux dire s'étendait une magnifique forêt dont les arbres, pressés et entrelaçant leurs rameaux, attestaient que la hache dévastatrice de la spéculation n'avait pas encore entamé leurs hautes futaies.

Véritable bois seigneurial, dont les propriétaires successifs avaient dû se montrer jaloux presque autant de la vétusté de leurs chênes, que de celle de leurs parchemins.

Nous avons donc raison de dire "s'étendait," et d'employer l'imparfait du verbe; car le présent ne ressemble plus au passé.

Certes, ceux de nos lecteurs qui connaissent cette partie de la rive droite de la Loire, ce quadrilatère naturel formé par la Loire, la Vilaine, l'Erdre et l'Isac, seront sans doute près à nous accuser d'inexactitude en lisant les lignes précédentes.

Aujourd'hui, en effet, que la rage du déboisement s'est par malheur emparée de la population des exploiteurs territoriaux, c'est à peine si, dans la vieille Armorique, on retrouve quelque reste de ces forêts magnifiques plantées par les druides, forêts qui portaient en elles quelque chose de si mystérieux et de si grandiose, qu'elles ont inspiré les poètes du Moyen-Age, et qu'ils n'ont pas choisi d'autres séjours pour théâtre des exploits des chevaliers de la *Table-Ronde*, des amours de la belle *Genièvre*, et des enchantements du fameux *Merlin*.

A l'époque à laquelle se passe notre récit néanmoins, avant que la Révolution eût appuyé sur les têtes son niveau prétendu égalitaire, coupant avec le fer de la guillotine celles qui demeuraient trop droites, la Bretagne et la Vendée avaient religieusement conservé leur aspect sauvage.

Il était rare de pouvoir quitter un chemin creux, bordé d'ajoncs et de genêts, sans donner dans quelques bois épais et touffus, ou dans quelques marais de longue étendue.

Dans le pays de Vannes surtout, dans la partie septentrionale du département de la Loire-Inférieure, de Nantes à Pont-Château, de Blain même à Guénéné, le *sillon de Bretagne* forme une série de collines dont la pente, presque insensible sur le versant opposé à la Loire, est beaucoup plus prononcée du côté du fleuve.

Sur toute l'étendue de ce vaste coteau, dont le sommet atteint presque Séverac, et où donne le cours inférieur de la Loire qu'on aperçoit, jusqu'à son embouchure dans l'Océan, le sol n'offre, sur plus d'un tiers de son parcours, que des forêts, des landes et des marais.

Avant les premières années de ce siècle, la route de Nantes à Redon ne traversait pour ainsi dire qu'un seul bois, et, de la Loire à la Vilaine, l'œil ne se reposait que sur les hautes futaies, les chênes gigantesques, les champs de bruyères et les cépées séculaires.

Au confluent de l'Isac et de la Vilaine, ainsi que nous l'avons dit au début de ce chapitre, la forêt prenait des proportions véritablement grandioses, et pouvait, à bon droit, passer pour l'une des plus belles parties du pays de Vannes, si riche cependant en sites sauvages et pittoresques.

Nous prions le lecteur de se transporter avec nous aux derniers jours de la terrible année de 1793, dont les sanglantes annales rougiront à tout jamais les pages de notre histoire.

La guerre de l'Ouest était alors dans toute sa fureur, et déchirait la Bretagne et la Vendée avec un acharnement sans exemple.

Républicains et royalistes, chouans et sans-culottes, se livraient aux plus épouvantables représailles.

La terre de France était baignée du sang de ses enfants, et fertilisée par leurs cadavres.

—Il n'y a qu'un moyen d'en finir, disait un officier républicain, c'est de retourner de trois pieds le sol vendéen et le sol breton!

C'est que, ainsi que l'avait promis La Rouarie, la Bretagne et la Vendée étaient tout entières en armes, et que l'armée royaliste s'était augmentée des trois quarts de la population.

Jamais, selon Barrère, depuis les croisades on n'avait vu tant d'hommes se réunir si spontanément.

Les paysans s'étaient levés lentement, ainsi que l'avait fait observer Bonhardy; mais, une fois levés, ils marchèrent audacieusement en avant.

Quatre chefs principaux, quatre noms qui resteront éternellement soudés à l'histoire de cette malheureuse guerre, commandaient les royalistes.

Selon un historien contemporain, Bonchamp était la tête de cette armée, dont Stofflet et La Rochejaquelein étaient les bras, dont Cathelineau était le cœur.

Nous avons vu, dans le court précédent de ce récit, les premiers efforts tentés dès 1791 par les gentilshommes de Bretagne pour opposer une digue à l'influence révolutionnaire.

L'avortement de la conspiration de La Rouairie, et la mort de ce chef, arrêtèrent momentanément l'explosion du vaste complot, mais dans l'ombre.

Mais si les bras manquaient encore, les têtes étaient prêtes, et attendaient avec impatience un acte du gouvernement qui excitât les esprits à la révolte.

Le décret, relatif à la levée des trois cent mille hommes, fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres.

Le 10 mars 1793, jour fixé pour le tirage, la guerre commença sur tous les points.

Un coup de canon, tiré inopinément dans la ville de Saint Florent-le-Vieux sur des conscrits réfractaires, porta la rage dans tous les cœurs.

Le soir même, cinq jeunes gens, qui rentraient dans leurs familles, traversant le bourg de Pin-en-Mauge, furent accostés par un homme qui leur demanda des nouvelles.

Cet homme qui, les bras nus, les manches retroussées, pétrissait le pain de son ménage, était un colporteur marchand de laine, père de cinq enfants, et qui se nommait Cathelineau.

Faisant passer son indignation dans l'esprit de ses auditeurs, il se mit à leur tête, fait un appel aux gars du pays, recrute des forces de métairie en métairie, et arrive le 14 à la Poitevinière.

Bientôt le tocsin sonne de clocher en clocher.

A ce signal, tout paysan valide fait sa prière, prend son chapelet et son fusil, ou, s'il n'a pas de fusil, sa faux retournée, embrasse sa mère ou sa femme, et court rejoindre ses frères à travers les haies.

Le château de Jallais, défendu par un détachement du 84e de ligne, et par la garde nationale de Chalonnes, est attaqué.

Le médecin Rousseau, qui commande, fait braquer sur les assiégeants une pièce de six; mais les jeunes gens, improvisant la tactique qui leur vaudra tant de victoires, se jettent tous à la fois ventre à terre, laissent passer la mitraille sur leurs têtes, se relèvent, s'élancent, et enlèvent la pièce avec ses artilleurs.

Ces premiers progrès donnent à la révolte d'énormes et rapides développements qui viennent porter l'inquiétude jusqu'au sein de la capitale.

Le 19 mars, la Convention rend un décret dont l'article 6 condamne à mort les prêtres, les ci-devant nobles, les ci-devant seigneurs, leurs agents ou domestiques, ceux qui ont eu des emplois ou qui ont exercé des fonctions publiques sous l'ancien gouvernement ou depuis la révolution, pour ce fait seul de leur présence en pays insurgé.

Cette sommation, si elle ne parvenait à étouffer la guerre, devait lui donner un caractère ouvertement politique.

C'est ce qui arriva.

"De Charette, La Rochejaquelein, La Bourdonnaie, de Lescure, d'Elbée, Bonchamp, Dommaigné, Boisbardy, Cormatin, Chantereau se mirent rapidement à la tête des révoltés, les uns habitant la Vendée, les autres arrivant à la hâte de Bretagne.

Les ordres de rassemblement, distribués de tous côtés, portaient:

"Au saint nom de Dieu, de par le roi, la paroisse de *** se rendra tel jour, à tel endroit, avec ses armes et du pain."

Là, on s'organisait par compagnie et par clocher.

Chaque compagnie choisissait son capitaine par acclamation: c'était d'ordinaire le paysan connu pour être le plus fort et le plus brave.

Tous lui juraient obéissance jusqu'à la mort.

Ceux qui avaient des chevaux formaient la cavalerie.

L'aspect de ces troupes était des plus étranges: c'étaient des hommes et des chevaux de toutes tailles et de toutes couleurs; des selles entremêlées de bâts; des chapeaux, des bonnets et des mouchoirs de tête; des rubans attachés à des cocardes blanches; des cordes et des ficelles pour baudriers et pour étriers.

Une précaution qu'aucun n'oubliait, c'était d'attacher à sa boutonnière, à côté du chapelet et du sacré cœur, sa cuiller de bois ou d'étain. Les chefs n'avaient guère plus de coquetterie: les capitaines de paroisses n'ajoutaient à leur costume villageois qu'une longue plume blanche fixée à la Henri IV sur le bord relevé de leur chapeau.

La masse des combattants vendéens se divisait en trois classes.

La première se composait de gardes-chasse, de braconniers, de contrebandiers, tous ayant une grande habitude des armes, pour la plupart tireurs excellents, et en grande partie armés de fusils à deux coups et de pistolets.

[illegible]

...retranchait en muraille infranchissable en face de l'armée républicaine, une partie soutenait les tirailleurs, et tous attaquaient la ligne l'ennemi; mais seulement quand les bleus commençaient à plier.

Une compagnie de ce bataillon portait le nom terrible et symbolique de: "le vengeur."

Elle se composait d'hommes illustres par leurs exploits, les héros du bataillon sacré ne marchaient que précédés de l'effroi qui mettait les bleus en fuite sur leur sanglant passage.

Le Vengeur devait tomber anéanti, semblable au vaisseau, son homonyme, sans laisser debout un seul de ses hommes.

C'était à Cholet que devait s'élever ce tombeau.

La troisième classe composée du reste des paysans, la plupart mal armés, n'étaient qu'une masse destinée à suivre les canons et des caissons.

La cavalerie, formée des hommes les plus intelligents et les plus audacieux, servait à la découverte de l'ennemi, à l'ouverture de la bataille, à la poursuite des vaincus et des fuyards, et surtout à la garde du pays après la dispersion des soldats.

Quand les combattants se trouvaient réunis pour une expédition au lieu qui leur avait été désigné, avant d'attaquer les bleus ou d'essuyer leur charge, la troupe entière s'agenouillait dévotement, chantait un cantique, et recevait l'absolution du prêtre qui, après avoir béni les armes, se mêlait souvent dans les rangs pour assister les blessés ou exciter les tièdes en leur montrant le crucifix.

La manière de combattre des Vendéens ne variait jamais.

Pendant que l'avant-garde se portait intrépidement sur le front de l'ennemi, tout le corps d'armée enveloppait les républicains, et se dispersait à droite et à gauche au commandement de: "Egayez-vous les gars!"

Ce cercle invisible se resserrait alors en tiraillant à travers les haies, et, si les bleus ne parvenaient point à se dégager, ils périssaient tous dans quelque carrefour ou dans quelque chemin creux.

Arrivés en face des canons dirigés contre eux, les plus intrépides Vendéens s'élançaient en faisant le plongeon à chaque décharge.

—Ventre à terre, les gars! criaient les chefs.

Et, se relevant avec la rapidité de la foudre, ils bondissaient sur les pièces dont ils s'emparaient en exterminant les canonniers.

Au premier pas des républicains en arrière, un cri sauvage des paysans annonçait leur déroute.

Ce cri trouvait à l'instant, de proche en proche, mille échos effroyables, et tous, sortant comme une véritable fourmilière des broussailles, des genêts, des coteaux et des ravins, de la forêt et de la plaine, des marais et des champs de bruyère, se ruaient avec acharnement à la poursuite et au carnage.

On comprend quel était l'avantage des indigènes dans ce labyrinthe fourré du Bocage, dont eux seuls connaissaient les mille détours.

Vaincus, ils évitaient de même la poursuite des vainqueurs; aussi en pareil cas, les chefs avaient-ils toutes les peines du monde à rallier leurs soldats.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 17 mars 1871.

Le marché monétaire a encore été calme aujourd'hui. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est, comme hier, de 8 à 10 pour cent par an les billets No. 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales; de 10 à 11 les billets de commerce No. 1, sans garanties collatérales et de 12 les bons; de 9 à 10 le papier hypothécaire No 1 et de 11 à 12 le No. 2.

L'or a ouvert à 111 1/8 et 111 3/8 contre 111 3/4 à New York et a clos à 111 1/8 et 111 1/4 contre 111 1/4. Les ventes comprennent $1,000, 4,000 et 6,000 à 111 1/8, $3,000 et 4,000 à 111 1/4, $2,000 et 4,000 à 111 5/16, et $3,000, 10,000 et 8,000 et 40,000 à 111 3/8. Nous n'avons pas entendu parler de ventes d'argent: il est coté à 108 et 108 1/2 pour les demi-piastres américaines, et 3 3/4 à 2 1/2 pour cent de prime en or pour les piastres mexicaines.

Dans le change étranger, il n'y a eu que des opérations de peu d'étendue, les ventes de sterling comprenant £6,000 dont 3,000 et 3,000 connaissement à 120 3/4, 1,000, 3,000, 5,000 et 12,000 clear et 10,000 connaissement à 121; 5,000 clear à 121 1/8, 2,000, 3,000 et 13,000 A1 connaissement à 121 1/4, 3,000 à 121 1/4, 2000 à 121 3/8, 2,000 de banque à 121 3/4, et 3,000 à 169 1/2 en or.

Le change américain a été très ferme, mais les cours ne démontrent pas de changement. Les banques fournissent à ceux qui ont des remises à faire, des traites à vue sur New-York à 1/8 pour cent d'escompte, et les transactions comprennent $10,000 de banquiers privés, à vue sur New-York à 3/16 pour cent d'escompte, $10,000, 10,000, 40,000 et 70,000 de banquiers privés, et $35,000 commercial à 7/32; $25,000, 40,000 et 40,000 commercial à 1/4 et $15,000 à vue sur Boston à 3/8.

L'excitation dans les actions de la Compagnie des Abattoirs a été encore plus marquée que dans la journée d'hier. Les ventes et reventes ont été de 3,850 actions, dont 75 à 38 50, 100 à 40, 100 à 50, 200 à 39 75, 300 à 40, 200 à 40 25, 75 à 41 50, 100 à 42, 300 à 42 50, 100 à 43 50, 100 à 44 50, 100 à 44 25, 800 à 45, 700 (revendus en lots) à 45 50, et 500 depuis 39 75 jusqu'à 45.

Nous avons également noté des ventes de 25 actions du gaz hydro-carbonique à $55; 65 actions de la Banque Nlle-Orléans à —; 100 du Crescent City Water-Works à $7.1/2; 230 à $9; 265 à $9 15; 95 de Railroad St-Charles à 71; et 40 Carrollton railroad à 115.

Dans les bonds, $3,000 des 7 pour 0/0 de la ville ont changé de mains à 71 1/4 et près de $300,000 Louisiana State 6 pour cent (des rouges) à —.

Dernières transactions du soir—Au Bureau des courtiers, $13,500 en or ont été vendues, à 111 1/8.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi, 17 mars 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6550 balles qui ont été prises à l'ouverture à des prix pleins, mais après l'arrivée des télégrammes de New York de 11 50 A. M. à des prix plus faciles. Nous modifions en conséquence nos cotes et nous donnons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les bons courants de ses qualités, tandis que les nôtres sont pour les listes en moyenne, les hauts chiffres regardant le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	7¾ à 9	—
Low ordinary	8¾ à 9	—
Ordinary	9¾ à 10½	10½
Good ordinary	11½ à 12½	12
Low middling	13¼ à 13½	13½
Middling	14¼ à 14¾	14¾
Strict Middling	15 à —	—
Good middling	15½ à —	15½

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept 1870, bal		20596
Arriv. dep. le dern. état	12349	
Arrivé précédemm	1165666	1177915
		1198511
Expédié aujourd'hui	3416	
précédemment	901701	905786
Brulé le 25 déc		669
Stock en mains et à bord		292656

FRET—Les moyens de transport sont toujours très rares et la demande de capacités est active et accompagnée d'offres de prix pleins. On ne peut obtenir aucun navire pour le transport de produits de l'Ouest. La demande pour le cabotage est bonne et les taux pour ces trajets sont fermes. Nous cotons coton pour Liverpool, sur voiliers ¾ d, sur vapeur nominal; coton pour le Havre, sur voiliers 1¼ cts pour les ports d'Allemagne 12 1/2d la livre, gateaux de graines de coton pour Liverpool, sur voiliers 35 s à 37 s 6 d le tonneau, huile $2 le baril. Coton pour New York et Philadelphie ¾ c, sur vapeurs, sucre pour do sur vapeur, $6, melasse pour do $2, farine pour do 75c. mais pour do 18 c.

TABAC—Le marché a été inactif durant les trois jours qui viennent de s'écouler et nous n'avons entendu parler que d'une vente de 9 boucauts de vieux leaf à 8¼ c la livre. La rareté de moyens de transport et le taux élevé du fret agissent contre les exportateurs. Les cotes sont nominales en ce moment.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains le 1er sept 1869... bouc.		8782
Arr. pend. la semaine dern	362	
précédemment	1355	1717
		10499
Export. la semaine dernière	1	
précédemment	5438	
Défait pour emballer	739	6779
Stock en mains et à bord		3620

SUCRE—Arrivé ce matin 548 boucauts. Les qualités meilleures sont en demande, mais les sortes meilleures sont calmes. Les stocks se vendent comme suit: inférieur 4¼ à 5¾, commun 6 à 6¼ c, bon commun 7 à 7¾, fair 7¾ à 8— good fair 8¼ à 8¾, fully fair 8¾ à 9 c, prime 9¼ à 10 cts strictement prime 10¼, choix, 10¾ à 11—, jaune clarifié 11 à 13 blanc 13 — à 13 —c la livre.

MELASSE—Reçu ce matin 398 barils de melasse. La bonne et la recuite sont en demande, mais la fermentée mauvaise est calme. La fermentée se vend 20 à 25 cts, pour l'inférieure et 30 à 40 cts pour la bonne, recuite 45 à 48 cts, prime, 50 cts, 52½ à 54 c pour la strictement prime.

FARINE—Le marché est bien pourvu de farines et est calme et les prix courent en faveur des acheteurs. La superfine est cotée à $5 90 à $6, la double extra $6 75, la triple extra $7 à $7 25 le baril.

Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3000 barils de l'article dont 165 fine à $5 90, 79 de superfine à $6, 40 de superfine à $6 25, 50 de double extra à $6 62½, 100 à $6 87½, 85 et 250 de triple extra à $7 25; 200 et 100 de triple extra de choix à $7 50, 150 de à 7 90, 109 de à $8, 200, 109 et 100 de à $8 50, 100 de à $8 60, 50 do à $8 67½, 200 de triple extra à de conditions privées, et en outre quelques ventes rapportées à $7 à $7 12½ pour la triple extra et $8 d'extra pour famille à $9.

MAIS—Stock rond et bonne demande à peu près à nos prix antérieurs. Vente d'environ 7000 sacs, dont 1700 de jaune mélangé à 71, 200 et 600 de jaune, 1600 de blanc 500 et 1300 de blanc mélangé à 72 cts, 330 de blanc à 13 c. 120 de blanc à 74 et à 125 de à 75 c le boisseau.

AVOINE—Approvisionnement faible et article ferme. Vente de 800 sacs de St Louis vendus à $5 c.

SON—Le stock de son continue à être faible et l'article ferme. 300 paquets sont vendus à $1 20 les cent livres.

FOIN—La foin de choix commande $35 à $33 50 la tonneau. Vente de 150 balles de prime de l'Ouest à $32, 300 de choix à $3 à $2 50, 330 de choix à $33 et 300 à $33 50 à $34.

[illegible]

BREAKFAST BACON—... à 15 à 16 cts la livre.

GRAISSES DE COTON—... se vendent lentement, celles ... à $12 le tonneau et en gateaux ...

FARINES DE GRAINES DE COTON—Les transactions ... $1 60 et la non ... livres.

COMESTIBLES—Les pommes de terre de l'Ohio se vendent sur la levée à $4 — à $4 25 et celles de St Louis $3 50 à 4 ... [illegible]

VOLAILLE—Les poules se vendent en détail ... la douzaine, les oies $9 à 10 et les dindes $16 à $26 la douzaine les canards $5.

CAFÉ—Le marché est inactif, les importateurs ... Nous cotons nominalement—droits payés en or—prime 15 ½ à 15¾ c, bon 16¾ à 15, fair 14½ à 14¾. Le placement est calme.

SUIF—Rare, mais demande modérée. Le suif du Texas est coté 8¼ c, celui de la ville 8¾ à 9 c.

BŒUF DU TEXAS—Le bon bœuf du Texas est rare et en demande tandis que les qualités inférieures sont assez rares et peu demandées. Le mess commande 19 à 20 le tierçon et $13 à 15 le baril, clear $15 le tierçon, $10 à 12 le baril, l'India mess $24 à 26 le tierçon.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 18 mars 1871.

Arrivés, pendant la semaine—1689 bœufs du Texas, ... veaux et vaches d'un an, 734 cochons, 844 moutons, ... vaches à lait.

Vendu—1487 bœufs du Texas, 1684 veaux et veaux d'un an, 738 cochons, 1654 moutons, 22 vaches à lait.

A vendre—... bœufs du Texas, ... veaux et veaux d'un an, ... cochons, ... moutons, 79 vaches à lait.

[illegible]

INSTITUTIONS.

EDUCATION.

L'INSTITUT DE ST. JOSEPH, situé rue Ste. Anne, No. 257, reçoit les élèves, exclusivement blancs, pour la modique somme de deux dollars à cinq par mois. Le directeur espère que les familles chrétiennes ... encourageront cet établissement.

4 mars—1m   J. B. LEFEBVRE.

Institution de Demoiselles,

Au No 73 de la rue des Remparts, Entre les rues Bienville et Conti. (FERMÉE ET EXTERNAT.)

—Dirigée par—

Mme EMMA MATHEY,

Ex-professeur à l'Ecole Supérieure et à l'Ecole Normale de la Nlle-Orléans.

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution RAQUIN.

268....... CHEMIN DU BAYOU 268

Près Claiborne.

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane.)

BATON ROUGE, LOUISIANE.

SOUTENUE ET SOUTENUE PAR L'ETAT

Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès, termera le dernier mercredi de juin 1871. La prochaine session ouvrira le premier lundi de septembre et continuera pendant dix mois.

[illegible]

D. F. BOYD, Surintendant, Baton Rouge, La.

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE ARTICLES EN OSIER.

[illegible]

MIRAMON,

99 & 101..... Rue de Chartres.... 99 & 101

MARCHAND DE MEUBLES.

EBENISTE ET TAPISSIER. [illegible]

SUMMERS & BRANNINS,

Rue Carondelet, No. 47, Nouvelle-Orléans

Brannins, Summers & Co,

Louisville, Ky.

NOUS sommes prêts à faire des avances sur des consignations de SUCRE et de CAFÉ à notre maison de Louisville.

17 fév—3m   SUMMERS & BRANNINS, No 47 de la rue Carondelet.

MILLER & DIELMANN,

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes, Importateurs d'ornements français, Groseilles, de fruits, de pâtes d'artifice, etc. seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE. Nos 50 & 52 Nlle-Levée.

COSTUMES,

Masques & Dominos.

POUR BALS ET SOIRÉES.

Mme ALABAU,

91....CONTI....91

[illegible]

SPENCER FIELD, JR.   WALTER O BELL.

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS

[illegible]

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre à Toits. à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1866 et 13 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION À TOITS. (Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre humide, feutre à crin, etc. etc.

[illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE

[illegible]

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

[illegible]

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

[illegible]

L'ETOILE DU NORD,

Opéra en 3 actes, de Meyerbeer.

[illegible]

DIMANCHE, 19—LES MARTYRS, Grand opéra en 4 actes de Donizetti.

[illegible]

Académie de Musique.

[illegible]

THE WATER SPRITES.

[illegible]

LE SEUL

GRAND CONCERT

Que donnera, pendant son séjour à la Nlle-Orléans,

MERCREDI SOIR, 22 MARS 1871,

A ODD FELLOWS HALL,

Mlle EMMA FARREX,

Secondée par quelques-uns des premiers artistes et amateurs de cette ville.

[illegible]

MUSEE CRESCENT CITY,

Aux Nos 40 et 42 de la Rue St-Charles.

On y voit un grand nombre de MERVEILLES VIVANTES, Des Animaux, des Tableaux rares, et 100,000 curiosités, —de toutes les parties du monde—

Un seul prix d'entrée.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

Club "Chanticleer,"

[illegible]

RUE COLUMBUS,

[illegible]

MI-CAREME.   MI-CAREME.

LA ST-JOSEPH,

A ODD-FELLOWS HALL,

Samedi soir, 18 Mars 1871.

Bal Paré et Masqué

—DE LA—

LOGE ETNA No. 5,

"*CHEVALIERS DE PYTHIAS*."

PREMIER BAL ANNUEL!!!

Billets de messieurs—TROIS PIASTRES.

Les demandes d'invitations pour dames doivent être faites par écrit; elles doivent indiquer les noms, les résidences et les références, en plein, et être adressées à Lock Box 28 du bureau de Poste, ou remises à C. Weisham Jr., No 5 de la rue Tchoupitoulas; Edward E. Hegelt, No 2 de la rue du Camp; Joseph G. Guérin, No 194 de la rue de la Commune; Thos. Tuguin, chez Stewart & Co, coin St-Charles et Commune; Paul T. Patte, No 3 de la rue Carondelet; Max Nibsol, coin Canal et Dauphine; J. A. Benat, chez Pitot, au No 128 de la rue du Canal.

Salle des Odd Fellows.

MERCREDI, 15 MARS 1871.

A Sept Heures et demie du Soir,

GRAND BAL

D'ENFANTS ET DE GRANDES PERSONNES,

—Donné par le Prof. Vegas—

[illegible]

Bals Masqués

A

L'HOTEL ST-LOUIS.

[illegible]

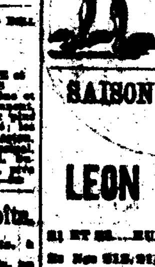

Costumes, Dominos, &c., &c., Pour Bals et Soirées.

Mme GROUX,

[illegible]

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

21 ET 23.... RUE DU CANAL.... 21 ET 23 Et Nos 212, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX,

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

[illegible]

J. M. LAFFERRANDERIE,

[illegible]

L'ENGRAIS,

Celui qui coûte le moins et qui est le meilleur.

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le ... 1868.

CHAS. T. HOWARD............Président.

Loterie de Numéros Simples.

[illegible]

GROS LOT - - - - - - $50,000

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président,

[illegible]

Médicaments.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

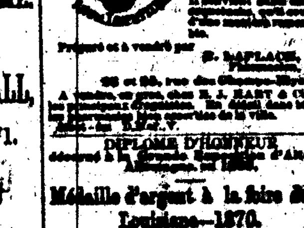

[illegible]

Préparé et à vendre par E. LAFLACE, Pharmacien,

[illegible]

DIPLOME D'HONNEUR

[illegible]

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER CORDIAL.

—ou—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

[illegible]

Remèdes du Dr Richau

[illegible]

LE BAUME No 1 DU DR. RICHAU [illegible]

LE BAUME No 2 DU DR. RICHAU [illegible]

L'ANTIDOTE DU DR. RICHAU [illegible]

L'ELIXIR D'AMOUR DU DR. RICHAU [illegible]

SUCRES-MELASSES.

[illegible]

A. THOMSON & CO.

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14.... RUE ST-LOUIS.... 10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

de toute espèce de

LIQUEURS FRANÇAISES,

ABSINTHE, CURAÇAO, MARASCHINO,

FIGUES DE LA LOUISIANE.

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS,

FONDERIE DE LEEDS

(ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Fonderie.

[illegible]

GABAUX & VERGNOLE,

IMPORTATION DIRECTE,

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

[illegible]

SUCRE ET MELASSE.

Willoz & Rostand,

[illegible]

Moulins à Sucre, de Niles

[illegible]

D'ARMSTRONG,

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,

PAROISSE D'ORLÉANS, VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

ARTICLE I.

[illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X.

[illegible]

ARTICLE XI.

[illegible]

ARTICLE XII.

[illegible]

ARTICLE XIII.

[illegible]

W. J. DARNELL, Notaire public.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR BARNETT & HODGSON.

Résidence en briques à deux étages, ...

[illegible]

PAR S. QUINAULT.

VENTE RENVOYÉE A SAMEDI, à cause du mauvais temps.

VACHERIE.

Vente pour cause de changement d'affaires.

[illegible]

Magasin de Quincaillerie.

[illegible]

PAR M. BARNETT.

[illegible]

BRILLIANT" DE BUCK.

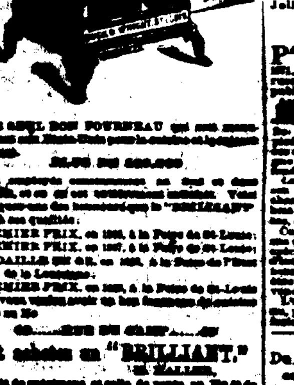

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit maintenant dans les Etats-Unis pour la cuisine et le chauffage en bois.

[illegible]

Et achetez un "BRILLIANT."

[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 11 mars 1871.

[illegible]

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Encan de Livres.

F. KELLER,

Auctioneer de l'Hôtel St Charles.

[illegible]

PAR VINCENT & CO.

[illegible]

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve

—Pour clôre consignations—

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Vente, sans réserve, de 20 crates, articles en granite blanc, anglais,—pour compte du fabricant.

[illegible]

VENTE SANS RÉSERVE.

Verrerie!   Verrerie!

[illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Lot de Terre ... St-Philippe et Rampart.

[illegible]

PAR B. J. MONTGOMERY.

Meubles.   Meubles.   Meubles.

[illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine.

[illegible]

PAR ALBERT PAUL & CO.

Vente Péremptoire.

Jolie Maison basse, en bois, dans la rue ...

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

[illegible]

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Résidence de très grand prix, en briques et à étage,

Au No 66 de la rue de Bayou, entre les rues Esplanade et Conti.

[illegible]

Une agréable maison basse,

[illegible]

Vente positive

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

POUR CLORE LA SUCCESSION

[illegible]

Propriétés améliorées et Terrains,

Dans les Premier, Second et Troisième Districts,

—Pour clôture de Liquidation—

A VENDRE SANS LIMITE.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.